

Déclaration des élus CFDTdans le cadre de l'information / consultation sur le projet de CSP Paie FranceLa Paie est le maillon essentiel des Ressources Humaines !

Pour rendre leur avis, les élus **CFDT** s'appuient d'une part sur le rapport émis par le cabinet SECAFI, mandaté pour réaliser une expertise sur ce projet de CSP Paie France, d'autre part sur les échanges avec les salariés concernés.

L'objectif de ce projet, tel que présenté par la Direction est de disposer d'une paie et administration du personnel harmonisée, fiable et compétitive pour tous les établissements de FRAMATOME SAS.

Nous comprenons l'intérêt de la Direction à opter pour un projet de CSP (gains en personnel, simplification des interfaces, etc ...) mais les enjeux de ce projet sont beaucoup plus larges et ne se limitent pas à ces aspects financiers et organisationnels.

La **CFDT** note que le projet présente à la marge quelques intérêts à savoir : back-up en cas d'absence d'un payeur, partage et prise en compte homogène des évolutions légales. Mais pour le reste : il y a la théorie et le fonctionnement en pratique !

Le déploiement d'un CSP Paie centralisé, met en lumière les risques suivants :

- La perte du contact des salariés avec leur payeur : les moyens alloués seront-ils à la hauteur des attentes des salariés ? Nous vous rappelons que **la paie est un élément essentiel dans la confiance que les salariés accordent à leur Direction**,
- La perte de tout le savoir acquis en local, notre payeur est en poste depuis plus de 25 ans sur notre site de Paimboeuf, il maîtrise totalement les cas de chacun des salariés, en sera-t-il ainsi avec le CSP Paie France ? La **CFDT** en doute.
- Le risque que le poste de reconversion d'un payeur qui ne serait pas mobile, soit perçu comme un poste dénué de sens, sans technicité et qui pourrait à terme conduire à une démotivation, un désintérêt,
- Le flou anxiogène qui demeure sur les futures missions du chargé de gestion administrative,
- La dégradation de la qualité de service pour les salariés (accessibilité informatique difficile pour certains salariés, postés notamment, confidentialité des informations, durée de traitement des demandes allongées avec système de tickets, ...),
- La perte de l'échange physique, qui est essentiel dans un métier de Ressources Humaines, et en particulier pour la mission de payeur, la centralisation et le distanciel ont leurs limites !
- L'expérience du CSP Formation qui nous laisse dubitatif, quant à la réussite d'un projet similaire pour les RH.

Pour rappel, la paie reste un élément essentiel de la vie d'un salarié en contre partie du service qu'il rend à l'entreprise.

La **CFDT** insiste sur le fait que, sur notre site, une longue relation de confiance existe entre notre payeur et les salariés, **casser cette confiance peut s'avérer très dangereux** ; en cela le projet de la Direction ne nous paraît pas du tout approprié.

Pour toutes ces raisons les élus CFDT Paimboeuf votent défavorablement sur le projet de mise en place d'un CSP Paie France.